NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

71 N° 2 1949

L'Église catholique en France sous l'occupation

Édouard HAMBYE

p. 183 - 186

https://www.nrt.be/en/articles/l-eglise-catholique-en-france-sous-l-occupation-2730

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'EGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE SOUS L'OCCUPATION

La « Résistance » s'est vu attribuer une large part de la littérature publiée depuis 1945. On a tout à la fois exalté les mérites des mouvements secrets et distingué les aspects tantôt patriotiques, tantôt mercenaires qu'ils ont revêtus. Il y a près de deux ans nous examinions plusieurs ouvrages : ils traitaient de la part prise par les catholiques et le clergé dans cette lutte. A cette époque, nous avions dû passer la France sous silence, faute de documents. Le livre de Mgr Guerry nous permet de rompre ce silence.

Disons-le tout de suite. Mgr Guerry est par sa position fort au courant des événements qu'il raconte. Il est à la fois archevêque-coadjuteur de Cambrai et secrétaire permanent de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France. Mais, de par cette situation elle-même, son livre n'aura en vue que les faits et gestes de la hiérarchie ; il n'y a d'ailleurs pas encore en France, que nous sachions, une enquête systématique par diocèses de la « résistance » catholique 1940-1945.

Dans son introduction, l'illustre prélat brosse un rapide tableau des premiers mois de la guerre, puis de l'armistice et de ses effets immédiats : condamnation du nazisme, participation aux cérémonies patriotiques, puis ralliement autour du gouvernement de la zone dite « libre ». Dès la fin du combat, plusieurs évêques envoient des encouragements à leurs diocésains. Certains même insistent sur l'espoir d'une victoire finale sur l'envahisseur. Optimisme presque... aveugle pour l'époque ! Qui ne fut pas d'ailleurs sans dam pour certains. Dès la fin juillet 1940, les Allemands entreprirent toute une série de perquisitions, à l'archevêché de Paris, à celui de Bordeaux, à l'évêché de Lille.

Le corps de l'ouvrage est divisé en trois parties : les trois missions que l'Eglise de France s'était donné pour tâche de remplir, mission d'humanité, mission d'apostolat, mission d'indépendance spirituelle. Pour éviter toute longueur, nous nous contenterons de souligner les côtés les plus originaux de la « résistance » de l'épiscopat français.

La défense des juifs, autant persécutés par Vichy que par les Allemands, est au tableau d'honneur de l'Eglise de France. Dès décembre 1941, commencent les vexations, suivies en juillet 1942 du calvaire tout court. Sans doute, comme l'écrit l'auteur, « l'Eglise devait prendre grand soin d'éviter toutes démarches qui auraient risqué d'être interprétées comme des interventions politiques » (p. 35-36). Prudence qui permit cependant de défendre les droits essentiels des Israélites, surtout des enfants. Lyon mena le combat : les Facultés catholiques, le cardinal Gerlier s'opposèrent tour à tour à l'anti-sémitisme pratiqué, dès 1940. A Lyon encore, maints couvents, écoles, établissements catholiques cachèrent des Juifs. Suivirent Paris, Clermont-Ferrand avec Mgr Piguet, Toulouse, Montauban, Nice enfin où Mgr Rémond organisa dans ses appartements un bureau de sauvetage. Les journaux collaborationnistes ne manquèrent pas de se montrer du doigt les évêques pro-israélites. Au dire de Mgr Piguet, « le chef du gouvernement [Laval] reconnut l'échec des dispositions de rigueur exercées contre les Israélites et attribua la responsabilité de cet insuccès à la position prise dans cette affaire par l'épiscopat français » (p. 63).

(1) Mgr Guerry, *L'Eglise catholique en France sous l'occupation*, Paris, Flammarion, 1947, 21 × 16 cm., 380 p. Prix : 225 frs français.

Le 16 février 1943, le gouvernement de Vichy décrétait le service obligatoire des jeunes. Réquisition officielle, précédée de la « relève » de 1942 et de la déportation ordonnée par Sauckel dans les premières semaines de 1943. Sans doute, les évêques ne crurent-ils pas opportun de condamner publiquement l'acte de Laval. Au moins proclamèrent-ils que cette mesure n'obligeait personne en conscience. Déclaration d'avril 1943, renouvelée un an plus tard. En 1944, la loi du 1er février admettait la réquisition des femmes mariées sans enfants et des jeunes filles de 18 à 45 ans. Ici, le refus des évêques fut net. Et l'échec fut pour ainsi dire total. L'Action catholique féminine eut d'ailleurs une grande part à ce succès.

Quoique théoriquement non-belligérante, la France vit plusieurs centaines de milliers de ses enfants partir dans des camps de déportés et de prisonniers politiques. Avant 1944, plusieurs évêques avaient protesté avec force contre les arrestations arbitraires et les exécutions d'otages. Le 14 septembre 1944, juste après la libération, le cardinal Suhard écrivait au président du Comité international de la Croix-Rouge ; il lui demandait d'intervenir en faveur des milliers d'internés politiques français en Allemagne. Quelques mois auparavant, le cardinal en personne était allé protester chez Abetz, le délégué d'Hitler à Paris. Protestation réitérée en août 1944. Parmi les déportés politiques appartenant au clergé, citons : Mgr Piguet, évêque de Clermont-Ferrand, l'abbé cistercien de Belloc et 143 prêtres, séminaristes et religieux, venant de cinquante-six diocèses français, tous à Dachau. Ajoutons-y trois pasteurs protestants. Le P. Riquet commença à Dachau même ses prédications... de carême, en 1945 ! Mandaté par la hiérarchie, Mr l'abbé Rodhain, déjà aumônier général des prisonniers militaires, s'efforça de soulager les internés politiques, au moins dans la clandestinité.

Dans les nombreux Oflags et Stalags, les aumôniers français purent exercer au grand jour leur ministère. Leur travail fut admirable. Plusieurs ex-prisonniers militaires belges ne tarissent pas d'éloges sur les aumôniers français qu'ils rencontrèrent : zèle, bonne humeur, action profonde concouraient chez bon nombre d'entre eux à en faire les conseillers et les amis réels de tous. L'œuvre mise sur pied par l'abbé Rodhain veilla à tous leurs besoins : matériel pour la célébration de la messe, livres religieux (dont 30.000 évangiles polonais), revues de pastorale, etc. Certains aumôniers voulurent rejoindre leurs ouailles dans les camps disciplinaires et de représailles, comme l'abbé Lafourcade pour Rawa Ruska (p. 135). Plus encore que dans leurs anciennes paroisses, les prêtres des camps furent soulagés de bien des soucis par des membres officiels et bénévoles de l'Action catholique, bibliothécaires, infirmiers, membres de comités d'entr'aide, etc.

Les années de guerre et d'occupation provoquèrent nécessairement une intense réflexion. La chute de la France ne provenait-elle pas avant tout de causes morales ? Comment l'Eglise avait-elle pu perdre tant d'influence ? Ne fallait-il pas repenser l'état du catholicisme en France et lui appliquer des remèdes adéquats ? En novembre 1943, l'épiscopat français lançait une grande enquête sur ce sujet : quelles réformes sont indispensables pour mieux évangéliser ? Initiative qui n'était que le résultat de nombreux efforts individuels : aumôniers de mouvements spécialisés, prêtres de paroisses ouvrières, religieux « missionnaires » itinérants, tous étaient conscients des changements qu'exigeait l'apostolat dans un pays partiellement déchristianisé. Des réalisations précédèrent et suivirent l'appel de 1943 : la Mission de France à Lisieux, née le 24 juillet 1941, la Mission de Paris, fondée par le vénéré abbé Godin et fortement soutenue par le cardinal Suhard.

Deux autres faits montrent aussi combien le clergé français était soucieux de profiter de toutes les circonstances. L'un est l'aumônerie clandestine des travailleurs « requis ». Dès janvier 1943, l'abbé Bousquet part le premier en

Allemagne comme travailleur. Il est rejoint depuis septembre par 273 prêtres. Avant cette date, une vingtaine d'aumôniers vivaient déjà avec les ouvriers français en Allemagne. Là aussi, plus encore que dans les camps militaires, ils sont soutenus par d'admirables chrétiens, jocistes surtout, qui étendent jusqu'aux endroits les plus abandonnés l'action sacerdotale. Les récollections se multiplient, souvent dans les lieux les plus étranges, sur une route, dans un café, une chambrée. Des messes sont dites où l'esprit de communauté atteint son plus haut point. Hélas !, fin novembre 1943, la Gestapo serre son gant de fer autour de l'Action catholique française et de l'aumônerie clandestine. Plusieurs jeunes gens sont envoyés dans des camps de concentration, des prêtres sont reconnus et arrêtés. Certains, tels le P. Dillard, l'abbé Giraudet, l'abbé de Porcaro ne revinrent jamais... Cet apostolat des prêtres-ouvriers fut donc multiple, souvent très spirituel et évangélique. Le P. Perrin nous en a laissé un témoignage aussi réaliste qu'élevant.

Le second fait dénote un retour, plus marqué encore, aux valeurs spirituelles. C'est le « Grand Retour », le passage à travers la France de la statue de N.D. de Boulogne. Le 28 mars 1943 débutait cette extraordinaire randonnée. Ces masses de peuple, parcourant à pied les paroisses de France, nous font irrésistiblement songer à ces « retours » du XV^e^ siècle, celui de Vincent Ferrier, par exemple.

L'existence d'un gouvernement théoriquement souverain assurait à l'Eglise une certaine protection. Ce fut le cas surtout des organisations de jeunesse catholique. Une « convention d'agrément » avait même préservé l'indépendance, au moins spirituelle, des dites organisations. N'empêche que, sous l'influence nazie, un fort courant pour une jeunesse « unique » tâcha d'englober les œuvres catholiques. L'épiscopat français résista dès le début à cette tendance. Il eut finalement gain de cause. Mais, les Allemands, au delà du gouvernement de Laval, manifestèrent de vives préoccupations quant à l'Action catholique proprement dite. En 1942, ces préoccupations se transformèrent en perquisitions et arrestations. L'abbé Guérin, aumônier national de la J.O.C., fut jeté en prison en août 1943. Le cardinal Suhard prit la tête de la résistance. Sans doute, après quelques mois, l'aumônier général fut relâché. La situation n'en demeurera pas moins tendue jusqu'à la libération. De toute façon, les évêques se refusèrent à tout chantage allemand.

Restait à Mgr Guerry à traiter une question très délicate. Quels furent les rapports entre l'Eglise et le gouvernement de Vichy ? L'auteur admet dès l'abord qu'il s'agissait d'un pouvoir établi, au moins de fait. Dès 1940, ce pouvoir avait reçu l'approbation des Chambres, celle de plus de trente nations, y compris le Vatican, enfin il répondait aux sentiments de la majorité du peuple français. L'Eglise devait se garder d'ignorer pareil pouvoir, affirme Mgr Guerry. De fait, il s'agissait d'un Etat authentique, muni d'une administration aux ramifications puissantes et étendues. Que dire cependant devant le rapprochement marqué par le maréchal Pétain vers l'Eglise ? L'auteur ne nie pas la chose, mais n'y voit que la conséquence d'une politique commencée durant les années qui ont précédé le conflit de 1939. L'Eglise du moins pouvait-elle ignorer le nouvel Etat, attendre le tour que les événements allaient prendre ? Pas davantage, ajoute Mgr Guerry. Comment ignorer un pouvoir au contact duquel l'Eglise, au moins officielle, se trouve chaque jour ? Ce qui ne signifie pas d'ailleurs qu'il s'agissait de collaborer avec le pouvoir établi. Il eût d'ailleurs été difficile de le faire : certaines tendances du nouvel Etat avaient été déjà condamnées avant-guerre, et d'ailleurs le laïcisme officiel en restait la caractéristique. L'auteur nous paraît cependant trop insister sur les raisons qui légitimaient plus ou moins le gouvernement Pétain. Comment en outre se fier à un pouvoir, qui reposait en définitive sur la promesse d'un Hitler, toujours parjure ? Y a-t-il plus qu'une politique du « moin-

dre mal » dans l'attitude de l'épiscopat français ? Mgr Guerry avoue cependant que « des hommes d'Eglise ont exprimé parfois leur admiration pour la personne du maréchal en des hyperboles qui sentaient l'adulation » (p. 274). De toute façon, quelle que fut l'attitude regrettable de certaines personnalités, l'Eglise de France n'a jamais cessé de s'opposer à toute tentative de collaboration directe avec l'Allemagne.

Reste cependant un point douloureux : les subsides aux écoles libres. Personne n'en niera la légitimité et tous regretteront que la IV^e^ République n'ait pas mieux compris que la III^e^ la nécessité de donner satisfaction aux catholiques français dans ce domaine. Mais, était-il opportun, sous le régime du maréchal Pétain, de demander ou même simplement d'accepter des subsides pour l'enseignement confessionnel ? Sachant la position délicate, de toute façon précaire, de Vichy, n'aurait-il pas mieux valu attendre, même refuser le cadeau, si légitime fût-il ? La question de droit n'est pas discutable, mais la question d'opportunité... ? Ce point n'a pas été, nous semble-t-il, suffisamment envisagé par l'auteur.

Une longue conclusion achève l'ouvrage. Plusieurs sources d'erreurs, écrit l'auteur, peuvent obnubiler le jugement sur l'Eglise de France durant l'occupation : le manque de sources authentiques ; les comparaisons trop faciles avec des pays avoisinants ; des informations puisées uniquement dans les radios et les presses opposées. Quoi qu'il en soit, quels caractères revêt alors l'action de l'Eglise, se demande Mgr Guerry ? Tout d'abord l'*unité* d'ensemble exprimée surtout dans les assemblées annuelles. Ensuite l'*efficacité* des interventions qui mirent en échec, nous l'avons vu, plus d'une mesure gouvernementale ou allemande. Enfin, la *noblesse* de l'attitude des principaux représentants de l'Eglise, cardinaux, archevêques et évêques, noblesse qui se révèle surtout dans une charité universelle et toujours en quête de nouvelles victimes à soulager. Noblesse encore qui est basée sur une fidélité inébranlable à la doctrine de l'Eglise et une sympathie profonde pour les meilleurs fils de France, spécialement ceux qui luttaient dans la clandestinité. Au sujet de cette dernière allusion, il faudrait distinguer, comme dans d'autres pays, entre l'attitude officielle, nécessairement réticente, des chefs hiérarchiques et l'activité pratique, souvent approuvée en sous-main, de bon nombre de prêtres et laïques. Qu'il nous suffise de rappeler « Témoignage Chrétien » et son rayonnement puissant quoique secret. Une vingtaine de prélats eurent d'ailleurs des démêlés directs avec l'occupant ou les collaborationnistes militants. Leur fermeté ne fléchit jamais devant une attaque directe de l'ennemi.

Mgr Guerry n'a pas pu donner à son livre toute l'amplitude que l'on aurait souhaitée. Le manque de documents, par exemple ceux qui pourraient être recherchés dans les archives d'Abetz ou celles du gouvernement de Vichy, y est pour beaucoup. Peut-être aussi s'est-il trop étendu à défendre des questions de principe, comme celles de l'Action catholique, de l'école, des rapports entre l'Eglise et l'Etat. Nous aurions préféré plus de faits, et moins d'essais doctrinaux. Mais, grâce à cet ouvrage, l'Eglise de France sous l'occupation apparaît plus grande et plus belle.

Sans doute, moins que dans les Pays-Bas par exemple, les évêques français font figure de chefs nationaux, à l'exception de quelques-uns. Seul l'avenir nous dira comment juger cette période. Comme l'écrit le cardinal Liénart, « nous avons préféré n'ameuter personne et remplir simplement notre devoir » (p. 185). C'est le résumé du programme que l'épiscopat français s'était tracé sous l'occupation : « Evangélisation d'abord ».

Ed. Hambye, S. I.